

Projet pour la collectivité de Tatawind-les-Bains Compte rendu n°01

Réunion de présentation des projets & vote

05 Octobre 2015 / Début 14h, Fin 17h / Durée 3h

Présents :

- σ Conseil d'administration
 - Pat, Président de l'association
 - Mireille, Secrétaire
 - Domenica, Trésorière
 - Tomas, Chef de section char à voile
 - Nasser, Chef de section voile légère
 - Clarisse, Chef de section canoë-kayak
- σ 1841 adhérents présents
- σ Brice Ventôme, Adjoint au maire en charge des sports

Excusés :

- σ William, Chef de section parachutisme
- σ Belkacem, Chef de section apnée
- σ Zéfira, responsable de la communication interne
- σ Daphnée, responsable de la communication externe

Liste de diffusion : Conseil d'administration et adhérents de l'association

Ordre du jour :

1. Présentation des projets
2. Questions/Réponses des adhérents
3. Votes
4. Résultats, Décisions et clôture de la séance

Informations échangées

- Projet 1 – Voile légère (VAN sur 4 ans : 109 335 €)
Ce projet a besoin d'un vaste bâtiment. Une proposition de réhabiliter un ancien atelier de manière écologique est soumise.

Matériel nécessaire :

- 10 dériveurs laser et duvoisin
- 10 hobicat
- 20 samba 21 pour la régates avec l'accastillage
- 2 zodiacs de 10m

Les bateaux achetés peuvent être revendus sur le marché de l'occasion au bout de 4 ans

- Projet 2 – Canoë-kayak (VAN sur 4 ans : 63 112 €)
Cette activité nautique est conçue pour randonner en mer.

Matériel nécessaire :

- Ligne de vie, cordage attaché sur le pourtour du kayak
- Des filets de pont
- une dérive ou un gouvernail
- Des compartiments étanches ou des réserves de flottabilité
- un système de remorquage
- 1 zodiac
- du matériel non obligatoire

- Projet 3 – Char à voile (VAN sur 4 ans : 107 021 €)

Le char à voile est une activité ouverte à tous qui se pratique toute l'année, dès l'âge de 8 ans.

Matériel nécessaire :

- casque, lunettes de protection, combinaison jaune pour la signalisation
- chars à voile

Il faudra penser à équiper le parcours de poubelles et de panneaux "Respectons la nature". De plus, le char à voile est un projet innovant dans la mesure où l'activité n'est pas encore installée dans la région.

Le projet n°3 est adopté avec 1105 voix sur 1830 exprimées.

Tomas est nommé chef de projet, son équipe étant constituée de membres du comité et de bénévoles de l'association.

Remarques / Questions

3 remarques :

- René Dumont

Désir refuser les projets pour des problèmes écologiques et environnementaux.

- Yvon Gathaze

Les retombées économiques attendues par le projet retenu in fine seront positives pour toute la population.

- Brice Ventôme

Les élus municipaux ne souhaitent ni détruire la nature ni voir mourir l'emploi dans notre ville.

Décisions / Actions à suivre / Todo list

description	responsable	Validé par
Monter l'équipe - Domenica, trésorière - Daphnée, communication - Erik, responsable qualité - Urben, expert et assistant responsable qualité - Piotre, responsable des ressources humaines - Pat, représentera l'association - Djamila, avocate conseil	Tomas chef de projet	Pat, le président
La réunion de lancement du projet est prévue pour le 7 octobre 2013.	Tomas chef de projet	Pat, le président

Date de la prochaine réunion :

Réunion de lancement du projet est prévue le 07 octobre 2013

Documents additionnels :

- Feuille de route de la réunion : goo.gl/jcxhpX

(en l'absence de remarques, ce CR sera considéré comme approuvé le 06/10/2013)